



Vœux du Député Jean-David CIOT
14ème circonscription des Bouches du Rhône
18 janvier 2017 - Cité du Livre - 18h30

Allocution

Ma chère Noëlle, merci pour ton engagement sans faille à mes côtés depuis notre victoire en 2012.

Merci pour ton soutien constant. Le terme de « suppléante » me semble en effet bien faible pour décrire le travail que tu accomplis au quotidien dans NOTRE mission de Député du Pays d'Aix et dans ta mission d'élue à la Ville d'Aix en Provence. (Vous pouvez encore l'applaudir).

Et puisque je suis dans les remerciements...

Merci également à vous chers amis, pour votre présence fidèle. C'est toujours avec beaucoup de bonheur que je vous retrouve, chaque année, à l'occasion de cette cérémonie de vœux de VOTRE député, mais surtout de vous retrouver tout au long de l'année sur l'ensemble des communes de notre territoire où vous nous réservez, à Noëlle et moi-même, un accueil formidable. Merci de votre soutien.

Merci également aux maires du territoire et aux élus qui les représentent, avec qui nous entretenons une relation constructive, au service d'Aix et du pays d'Aix. Quelles que soient nos sensibilités politiques dans l'intérêt collectif de nos concitoyens.

Merci aux élus présents ici ce soir, de tous bords politiques qui me font l'amitié d'être présent.

Merci à vous, responsables associatifs, et personnalités au sens large de la société civile.

Merci à vous tous chers amis.

Merci enfin à la Direction de la Culture de la Ville, pour leur accueil dans l'enceinte de la Cité du Livre. Et à madame le maire d'Aix de nous autoriser à tenir cette cérémonie ici dans ce lieu si symbolique.

Vous vous en souvenez peut-être, j'avais organisé ma première cérémonie des vœux en janvier 2013, au Pavillon noir qui accueille les ballets d'Ancelin Prejlocaj.

Débutait alors l'année de Marseille Provence, capitale européenne de la culture.

Et je me souviens de ma première intervention officielle en tant que député. Elle portait sur un sujet fondamental pour la culture en pays d'Aix.

J'avais plaidé auprès du Ministère de la Culture pour qu'il soutienne la création à Aix d'une Scène des Musiques Actuelles digne de ce nom. Un objectif en passe, aujourd'hui, d'être atteint.

Récemment, nous avons voté un amendement que j'avais co-signé. Cet amendement vise à relever le plafond des subventions allouées aux Scènes de Musiques Actuelles. Ce vote traduit l'engagement de l'Etat... pour la création culturelle et pour la jeunesse.

Et aujourd'hui, c'est ici, à la Cité du livre, que je vous présente mes vœux au terme de cette année 2016. Et le choix du lieu n'est pas le fruit du hasard.

Car, oui, mes amis, dans ces temps troublés, la Culture constitue un point d'ancrage pour les valeurs d'émancipation et d'espérance.

Oui, elle est un rempart contre les extrémismes, l'intolérance et le repli sur soi.

Cette année 2016 fut, encore, particulièrement éprouvante pour notre république.

2016 a démontré, malheureusement, que la question sécuritaire s'est imposée dans les débats nationaux, comme un enjeu central.

Enjeu central pour nos démocraties « occidentales », c'est vrai.

Mais enjeu central également pour de nombreux pays du Sud, d'Afrique et du Moyen Orient, où la barbarie frappe lourdement et aveuglément.

Bien sûr, je ne peux pas tout vous raconter, certains sujets de la commission de la défense ne sont pas publics. Mais sachez que ces 5 années ne furent pas, loin s'en faut, ordinaires pour l'ensemble des députés.

C'est vrai que nous savions, dès le début, que nous aurions à faire face à un contexte sécuritaire très tendu, à affronter des menaces très fortes.

Je me souviens même que, lorsque j'ai pris la parole pour la première fois dans l'hémicycle, en 2012, c'était pour défendre la hausse du budget dédié à la lutte contre les cybermenaces.

5 ans plus tard, j'ai vu, nous avons vu, des cyberpirates intervenir massivement dans le cours de la campagne électorale de la super-puissance américaine. Le monde connecté tel que nous le vivons est à la fois un formidable espoir de développement et de dépassement, mais porte des risques très puissants d'aliénation et de menace dans nos vies.

Alors oui, j'ai estimé qu'il était de ma responsabilité de représentant du peuple français, de parvenir à concilier une injonction, a priori contradictoire : protéger plus efficacement nos concitoyens face à la menace aveugle du terrorisme et des déséquilibres du monde, sans affaiblir l'Etat de droit, garant de nos libertés.

Avec l'expérience qui est la mienne, je sais que la réponse à cette question est difficile, exigeante, et nous oblige à agir en responsabilité. Il nous faut ici sortir de nos querelles politiciennes et tourner le dos à toute les formes de démagogies et de populismes.

Certains de mes collègues proposent d'outrepasser toutes les règles protégeant nos libertés publiques. J'ai entendu cette année des propos que je ne pensais pas entendre dans une enceinte démocratique. Ils ouvrent la porte à un modèle de société fanatisée qui ne serait plus la France, la France des Lumières, la France que nous aimons. Je les invite à visiter le camp des Milles

pour réfléchir à la montée de la xénophobie qui finit toujours par des génocides.

Car, non, je ne crois pas à une République des camps d'internement, ni aux emprisonnements préventifs sur la foi des soupçons.

Je ne crois pas non plus qu'il faille, dans ces débats, abandonner le principe d'égalité, principe républicain essentiel s'il en est. C'est pour cela que je me suis opposé au projet de déchéance de nationalité, inefficace et qui divise notre communauté nationale.

Mais nous devons être lucides sur l'état du monde et les menaces qui pèsent sur lui. Aussi j'ai préféré m'engager concrètement pour développer des moyens de lutte efficaces contre les menaces de tout ordre.

Un engagement constant, notamment, au sein de la commission de la Défense Nationale et des forces armées.

J'ai été nommé co-rapporteur, avec mon collègue Alain Marleix d'une Mission parlementaire sur l'avenir de la marine Nationale en Méditerranée. Dans cette Mission, nous abordons des enjeux décisifs pour la paix et la stabilité en Europe. Je présenterai d'ailleurs, en février, des propositions pour répondre aux défis des drames humains, des trafics et des conflits qui déchirent notre Mer commune. Nous ne devons pas laisser cet espace maritime devenir une nouvelle frontière d'exclusion, de violence et de peur.

Sur ce sujet, comme sur bien d'autres, il nous faut agir avec toute la gravité nécessaire. Nous avons vécu des épreuves terribles, mais je sais que notre Nation est forte et résiliente. Je sais qu'elle pourra s'appuyer sur son Histoire pour conjuguer au passé la menace terroriste et préserver la Paix sur notre territoire.

L'année 2016 a également vu s'initier un vif débat sur le rapport de notre société au travail, qui reflète bien les incertitudes que nous entretenons sur ce sujet depuis près de 30 ans.

Ce débat ne doit pas se réduire à une vision manichéenne opposant, d'un côté ceux qui seraient des (« traitres ») favorables à l'exploitation universelle du travailleur, et de l'autre des « corporatistes fainéants » désireux de défendre leurs seuls avantages acquis. Mes expériences professionnelles, autant dans le secteur privé que dans le public, me poussent à me méfier de telles postures idéologiques souvent décalées par rapport à la réalité, et qui visent seulement à alimenter les extrêmes.

En réalité, notre société est confrontée depuis longtemps à un défi considérable celui de trouver un compromis durable entre la protection du salarié, la création de richesses, la liberté d'entreprendre et l'accès de tous à l'emploi, sur le modèle de la flexi-sécurité scandinave.

Notre modèle traditionnel fondé sur les droits collectifs est en effet questionné par la crise économique, par la montée de l'individualisme, et par le chômage de masse, qui fabrique une forte peur du déclassement.

Face à une solidarité nationale qui protège uniformément les individus, ceux-ci revendiquent des protections plus souples, adaptées à leurs projets de vie. Avec parfois ce paradoxe, où chacun demande plus de protection pour soi-même, mais moins de protection collective pour les autres.

Nous nous retrouvons donc dans une situation complexe, qui mérite mieux qu'un débat caricatural. Nous sommes confrontés à de profonds défis de réforme car le statut quo ne fait que distendre notre société.

En effet, les inégalités sociales et le chômage progressent en continu depuis 30 ans. Pas seulement parce que le désengagement libéral de

l'Etat aurait affaibli le niveau de protection sociale, mais aussi parce que notre société produit des inégalités de manière endogène. En quelque sorte, plus d'Etat ne signifie aujourd'hui pas forcément moins de précarité et plus d'égalité.

Si nous ne posons pas ces enjeux dans le débat public, alors nous courons le risque que l'architecture même de nos droits sociaux soit à terme remise en question par une solution extrême de libéralisation totale du marché du travail. Or celle-ci a démontré aux Etats Unis et au Royaume Uni toutes ses limites, car un salarié qui n'est pas protégé est un salarié en souffrance. Et une société qui ne protège pas le travail est une société qui ne crée plus de richesses à long terme.

Je suis donc convaincu qu'il existe un chemin d'équilibre, qui puisse renforcer la sécurisation des parcours personnels et lutter contre le chômage de masse.

C'est l'enjeu du débat sur l'organisation du Travail dans notre société, avec l'individualisation des droits, avec les droits rechargeables au chômage pour les salariés, avec la création du Compte Personnel d'Activité, qui permet à chacun de construire un parcours professionnel autonome, conforme à ses aspirations, soutenu par un droit individuel universel à la formation.

Je pense que l'on ne se rend pas suffisamment compte de l'avancée que représentent ces mesures. Noyées dans la polémique, comme beaucoup d'autres mesures avant elles, on s'apercevra dans quelques mois, voire quelque années, qu'elles ont signifié un progrès social important pour redonner du sens à la valeur travail, dans le respect de chaque individu.

Il faut que nous prenions conscience du fait qu'accorder des droits individuels aux salariés, ce n'est pas abandonner l'idée d'une protection collective, loin de là. C'est simplement se dire que l'on peut mieux protéger les individus face aux

aléas d'un marché de l'emploi très mouvant, dans une souplesse qui bénéficie aux employeurs sans précariser le salarié.

N'ayons donc pas peur d'ouvrir le débat, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises. Le statut quo, c'est, nous le voyons tous les jours autour de nous, la frustration, le déclassement, le mal être.

Soyons donc offensifs, pour inventer le modèle social de demain dans une France prospère, plutôt que de nous replier sur nous mêmes et craindre l'avenir.

Les années qui viennent doivent nous donner cette opportunité.

La crise de 2008 est derrière nous, la reprise s'amorce, nous avons une jeunesse qui n'a jamais été autant diplômée et bien formée. Nous n'avons pas le droit de laisser s'installer l'idée que le déclin est inéluctable, et d'abandonner notre destin aux populismes.

Notre pays est riche, ne l'oublions pas, cessons de le dévaloriser et de ne pas croire en lui. J'assume mon inébranlable optimisme, et je martèlerai ce message tant que je serai en position de le faire.

Enfin il me faut maintenant sacrifier à une tradition toute aixoise des cérémonies des vœux en abordant le sujet consensuel de la métropole !

Là encore, essayons, comme je l'avais écrit à Jean Marc Ayrault dès septembre 2012, de sortir des caricatures (même si j'ai été très peu entendu !).

Il y a en réalité, au sujet de la métropole, deux débats. L'un porte sur le format institutionnel de cette nouvelle entité. L'autre sur le projet politique de développement et d'avenir qu'elle doit définir.

Le premier sujet fut l'objet de longues batailles législatives, jusqu'à tout récemment puisque j'étais encore hier soir à batailler à l'Assemblée Nationale avec le gouvernement. Mobilisation

utile puisque j'ai réussi à sauver divers amendements que j'avais fait voter en première lecture, afin de renforcer le rôle des communes dans la métropole pour en améliorer le fonctionnement.

J'assume bien des défauts, mais pas celui de ne pas avoir fait preuve de constance et d'abnégation sur ce dossier !

Au-delà de cette dernière péripétie, il me semble néanmoins que le débat sur l'organisation de la métropole est en grande partie derrière nous.

Ce qui nous amène à un deuxième débat décisif, qui a débuté en 2016 et que je compte poursuivre avec force dans les mois suivants. Il s'agit de la manière dont nous voyons l'avenir et la réussite du territoire métropolitain et du pays d'Aix dans 20 ans.

Notre capacité à faire de cette métropole protéiforme, déséquilibrée, et socialement clivée, un espace de prospérité, dépendra tout d'abord

de notre capacité à respecter les communes, sans oublier personne, ni favoriser les uns aux dépens des autres. Nous devons assumer la richesse de nos identités, et reconnaître le rôle fondamental de la vie communale en matière de proximité, d'écoute et de lien social.

Cette solidarité et ce respect des différences doit devenir la cheville ouvrière des grandes politiques que nous devons mettre en œuvre pour assurer la prospérité de la métropole et, en particulier, celle du pays d'Aix.

Là aussi, je ne peux qu'affirmer un optimisme résolu quand je vois ce que notre territoire d'Aix porte comme atouts et promesses d'avenir.

Nous pouvons parier collectivement sur l'innovation, sur le devenir des grandes filières industrielles que nous accueillons, à Aix, à Rousset, à Vitrolles, à St Paul lez Durance.

Nous pouvons faire émerger les leaders mondiaux de demain en matière d'électronique imprimée,

avec Genes'Ink ; en matière de photovoltaïque transparent, avec SunPartner qui a récupéré les brevets de Nexcis.

L'intelligence que nous formons, dans notre Université d'Aix-Marseille et nos grands laboratoires de recherche, nous permettra de proposer un futur pour la jeunesse du pays d'Aix.

Cette grande ambition nous impose cependant de mobiliser tous les moyens disponibles pour pouvoir engager ces grandes politiques publiques stratégiques.

C'est la raison pour laquelle j'ai ouvert le débat au Parlement sur la pertinence d'une fusion entre le Conseil Départemental et la Métropole. En effet, si nous allions la puissance politique et financière du département et les compétences stratégiques de la métropole, nous pourrions enfin disposer d'un outil institutionnel en capacité d'agir pour l'avenir.

J'ai donc fait voter le mois dernier un amendement demandant, non pas une fusion directe entre les deux institutions, mais simplement un rapport d'évaluation sur la pertinence d'une telle fusion.

Il s'agissait ainsi de poser le débat de manière ouverte, sans a priori.

Or, je vous avoue avoir été très étonné des violentes réactions que cette initiative a générées. Je le regrette, et je crains dès lors que si nous ne nous emparons pas de ce sujet, d'autres s'en empareront à notre place, et nous aurons de nouveau manqué une occasion de réaliser une grande ambition pour notre territoire.

Chers amis, en conclusion, vous l'aurez compris, ces dernières années furent très riches en débats, que je continuerai à porter partout en pays d'Aix, avec fierté.

Car je me sens responsable de l'avenir de ce territoire et de nos concitoyens qui y vivent. J'ai été élu parce que je m'étais engagé à ouvrir des chantiers décisifs pour notre destin commun, celui de la prospérité économique ; celui du rétablissement de l'autorité de l'Etat ; celui de l'avenir de la jeunesse.

Nos compatriotes attendent avant tout du politique qu'il propose du sens. Comment pensons nous demain le rapport des hommes et des femmes au travail et au loisir ? Quelle est notre vision de la justice sociale et de la liberté des individus ? Comment pouvons nous vivre heureux et prospères dans un monde fini ? Quelle est l'avenir même de la notion d'humanité lorsque les biotechnologies nous transforment radicalement ? En bref, où voulons nous emmener notre société ? J'ai le sentiment que les combats que j'ai portés contribuent à répondre à ces interrogations, ce fut en tout cas ma principale ambition.

L'année qui vient posera de grandes questions, décisives pour notre avenir commun. Vous aurez des choix à faire, lourds de sens et de conséquences. Je vous invite à les faire en fonction de vos convictions, de la société que vous voulez pour vous et pour vos enfants.

Pour cette cérémonie de vœux qui sera la dernière de la mandature, (mais peut être pas la dernière en tant que député...), je voudrais vous souhaiter deux choses :

- Pour notre territoire d'Aix et du pays d'Aix, auquel nous sommes tant attachés, que les grands chantiers que nous avons ouverts ces dernières années se concrétisent.

Que le Pôle Judiciaire soit enfin construit, pour le service public de la justice

Que le Réacteur d'Essai diverge à Cadarache, pour la poursuite de notre stratégie de dissuasion et d'indépendance nationale ;

Que la Filière de l'électronique imprimée grandisse à Rousset et porte les leaders mondiaux de la révolution des objets connectés

Que l'alliance SunPartner - Nexcis réussisse à faire émerger un géant du photovoltaïque transparent

Que l'Hôpital d'Aix puisse mener avec succès son projet de restructuration

Qu'Aix-Marseille Université nous offre un prix Nobel

Que la mémoire du Front d'Orient occupe toute sa place dans notre Histoire Nationale

Que la Scène des Musiques Actuelles soit achevée, au service de la création culturelle

Que le Festival d'Art Lyrique confirme son rayonnement mondial

Que le site de stockage des boues d'épuration des Faïsses stoppe ses nuisances, pour que les habitants du Val de l'Arc retrouvent leur qualité de vie

Que le service public postal se maintienne dans nos communes rurales

Et bien sur que nos vins continuent à être dégustés dans le monde entier....

Et tant d'autres sujets, auxquels je crois profondément car mon optimisme ne se dément pas et ne se démentira jamais.

Nous n'avons jamais été collectivement aussi riches, aussi éduqués, nous n'avons jamais eu autant d'atouts dans le pays d'Aix. Notre destin ne peut donc qu'être grand et heureux.

- Et pour vous tous, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de réussite, de bonheur et d'épanouissement personnel. Je vous remercie pour votre fidélité. Quoi qu'il advienne dans les prochains mois, sachez que je serai toujours à vos côtés, et que je suis fier d'être votre député.

Seul le prononcé fait foi

Vive le pays d'Aix, vive la République, et vive la France !